CIRE PACA CORSE



VEILLEHEBDO

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Point n°2018-25 publié le mercredi 27 juin 2018

Période analysée : du lundi 18 au dimanche 24 juin 2018

SURVEILLANCES ESTIVALES |

| CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA | Surveillance renforcée

104 cas suspects signalés depuis le 1er mai.

19 cas importés de dengue confirmés dont 5 en provenance de la Réunion (importante épidémie de dengue en cours). Plus d'infos en <u>page 2</u>.

| WEST-NILE, TOSCANA |

Surveillance des infections neuroinvasives à virus West-Nile et virus Toscana dans les départements du pourtour méditerranéen des 3 régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Occitanie.

Période de surveillance : 1er juin - 31 octobre

Plus d'infos en page 4.



| CANICULE |

Niveaux d'alerte canicule

Aucune vague de chaleur n'est prévue en région Paca dans les prochains jours, justifiant un passage en alerte canicule.

Données météorologiques en page 5.

Morbidité

Les activités des urgences et des associations SOS médecins pour des pathologies pouvant être en lien avec la chaleur sont en augmentation.

Données épidémiologiques en page 6.

| AUTRES POINTS D'ACTUALITÉS |

| SURSAUD® | Indicateurs non spécifiques - Synthèse sur la période analysée

A l'échelle de la région, on observe une hausse des hospitalisations après passages aux urgences. Le nombre de dossiers de régulation médicale et de victimes de moins de 15 ans sont en légère hausse pour les Samu de Paca. L'activité des associations SOS Médecins est stable.

Ensemble des résultats détaillés par département, et part des non résidents en page 7.

Données de mortalité toutes causes présentées en page 8.

| ROUGEOLE | Recrudescence des cas de rougeole en France et en région Paca

La région Paca fait partie des régions les plus touchées par l'épidémie de rougeole en cours depuis début 2018. Au 27 juin, 192 cas ont été signalés à l'ARS Paca.

Plus d'infos en page 9.

La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire. Afin d'effectuer cette démarche, complétez le <u>formulaire de DO</u> et envoyez le par mail à <u>ars-paca-vss@ars.sante.fr</u> ou par fax au 04 13 55 83 44. Le formulaire est à adresser dès le diagnostic clinique sans attendre les résultats biologiques.

| POLLENS |

<u>Bulletins allergo-polliniques et prévisions</u> (carte valable jusqu'au 29 juin 2018) (Source : Réseau national de surveillance aérobiologique)

<u>Prévision des émissions de pollen de cyprès</u> (Source : CartoPollen - Montpellier SupAgro)



SURVEILLANCE DU CHIKUNGUNYA, DE LA DENGUE ET DU ZIKA | 1

Dispositif de surveillance renforcée des cas humains

La surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika dans les départements d'implantation du vecteur repose sur un dispositif régional de surveillance renforcée au cours de la période d'activité du moustique, estimée du 1^{er} mai au 30 novembre.

Il repose sur le **signalement** à la plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS, par les médecins cliniciens et les laboratoires (logigramme en <u>page 3</u>):

- des cas importés suspects ou confirmés de dengue, de chikungunya et de Zika. En cas de suspicion, ce signalement à l'ARS est couplé à la demande du diagnostic biologique;
- des cas autochtones confirmés de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le signalement d'un cas entraîne immédiatement des investigations épidémiologiques. Celles-ci ont pour objectif de déterminer la période d'exposition et de virémie* du cas, ainsi que d'identifier les différents lieux de séjour et de déplacements pendant cette période. Des investigations entomologiques et des actions de lutte antivectorielle (LAV) appropriées sont menées, avec destruction des gîtes larvaires et, si nécessaire, traitements adulticides ou larvicides ciblés dans un périmètre de 150 a 200 mètres autour des lieux fréquentés par les cas pendant la période de virémie.

En cas de présence de cas autochtone(s) confirmé(s) de chikungunya, de dengue ou de Zika, les modalités de surveillance sont modifiées et les professionnels de santé de la zone impactée en sont informés.

Des informations actualisées sont disponibles sur le site de l'ARS Paca :

- Surveillance du chikungunya, de la dengue et du zika
- Moustique tigre

Documents Inpes (repères pour votre pratique):

- Prévention de la dengue et du chikungunya
- Infection à virus Zika
- L'infection à virus Zika chez la femme enceinte
- La transmission sexuelle du virus Zika

* La période de virémie commence 2 jours avant (J-2) le début des signes (J0) et se termine 7 jours après (J7).

Situation en Paca

Depuis le début de la surveillance renforcée, 104 cas suspects ont été signalés, dont 41 étaient des cas suspects importés.

Parmi ces cas, 19 cas importés de dengue ont été confirmés : 5 cas revenaient de la Réunion, 5 de Thaïlande, 2 de Polynésie française, 1 de Nouvelle Calédonie, 1 du Vietnam, 1 d'Indonésie, 1 des Maldives, 1 des Seychelles, 1 du Brésil et 1 de Tanzanie.

L'Entente interdépartementale de démoustication (EID) Méditerranée a effectué des prospections sur tous les lieux de déplacements de 17 des cas signalés. Pour 4 cas, des traitements de lutte antivectorielle ont été réalisés (présence de moustiques adultes au moment de la prospection). D'autres traitements sont programmés.

Bilan de la surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika en Paca (point au 27 juin 2018)

| département | cas cas suspects | | cas importés confirmés / probable | | | | cas autochtones confirmés / probable | | | en cours d'investigation et/ou en attente | |
|-------------------------|------------------|----------|--------------------------------------|------|------|------------|---|--------|------|--|--------------------------|
| | | importés | dengue | chik | Zika | flavivirus | co-infection | dengue | chik | Zika | de résultats biologiques |
| Alpes-de-Haute-Provence | 6 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Hautes-Alpes | 3 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Alpes-Maritimes | 10 | 6 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Bouches-du-Rhône | 19 | 11 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Var | 63 | 18 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 19 |
| Vaucluse | 3 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Total | 104 | 41 | 19 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 28 |

| département | investigations entomologiques * prospection traitement LAV | | | | | |
|-------------------------|--|---|--|--|--|--|
| Alpes-de-Haute-Provence | 0 | 0 | | | | |
| Hautes-Alpes | 2 | 0 | | | | |
| Alpes-Maritimes | 3 | 0 | | | | |
| Bouches-du-Rhône | 6 | 2 | | | | |
| Var | 6 | 2 | | | | |
| Vaucluse | 0 | 0 | | | | |
| Total | 17 | 4 | | | | |

- * nombre de cas pour lesquels il y a eu :
- au moins une prospection
- au moins un traitement de lutte antivectorielle



SURVEILLANCE DU CHIKUNGUNYA, **DE LA DENGUE ET DU ZIKA** EN METROPOLE



Objectifs

- Identifier les cas suspects importés
- Mettre en place des mesures entomologiques pour prévenir la transmission de la maladie autour de ces cas

Zone et période de surveillance

- Départements d'implantation du moustique Aedes albopictus : 04, 05, 06, 13, 83, 84
- Du 1er mai au 30 novembre

CONDUITE A TENIR DEVANT DES CAS SUSPECTS OU CONFIRMES DE CHIKUNGUNYA, DE DENGUE ET DE ZIKA

(en l'absence de circulation autochtone de dengue, de chikungunya et de zika)

Du 1er mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (Aedes albopictus)

CHIKUNGUNYA- DENGUE

Fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants : céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire

ZIKA

Eruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies

En dehors de tout autre point d'appel infectieux

OU



Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours

OUI

Cas suspect importé

Adresser le patient

au laboratoire pour

recherche des 3 virus

CHIK et DENGUE

et ZIKA**

avec la fiche de signalement

et de renseignements cliniques*

NON

Cas suspect autochtone Probabilité faible

Envisager d'autres diagnostics

Signaler le cas à l'ARS sans attendre les résultats biologiques

en envovant la fiche de signalement et de renseignements cliniques'

Fax: 04 13 55 83 44 email: ars-paca-vss@ars.sante.fr

Conseiller le patient en fonction du contexte :

Protection individuelle contre les piqûres de moustiques,

si le patient est en période virémique (jusqu'à 7 jours après le début des signes), pour éviter qu'il soit à l'origine de cas autochtones

> Rapports sexuels protégés si une infection à virus zika est suspectée

Mise en place de mesures entomologiques

selon contexte

* La fiche de signalement et de renseignements cliniques contient les éléments indispensables pour la réalisation des tests biologiques.

** Pourquoi rechercher les 3 diagnostics diagnostic différentiel difficile en raison de symptomatologies proches et peu spécifiques + Répartitions géographiques des 3 virus superposables (région intertropicale)

Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus **CHIK et DENGUE** et ZIKA**

avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*

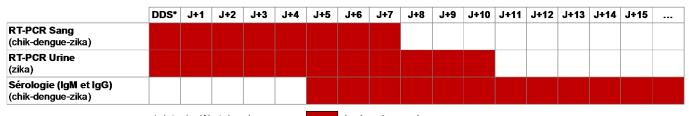


Signaler le cas à l'ARS si présence d'un résultat positif

en envoyant une fiche de déclaration obligatoire

Fax: 04 13 55 83 44 email: ars-paca-vss@ars.sante.fr

DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE CHIKUNGUNYA, DENGUE ET ZIKA



* date de début des signes

Analyse à prescrire

PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX

Tél: 04 13 55 80 00 Fax: 04 13 55 83 44 Mél: ars-paca-vss@ars.sante.fr

ARS Paca

132, Boulevard de Paris, CS 50039

13331 Marseille cedex 03

SURVEILLANCE WEST-NILE - TOSCANA

Généralités

Le virus West-Nile (VWN) est un virus qui se transmet accidentellement aux hommes et aux chevaux par l'intermédiaire du moustique du genre *Culex*, le réservoir naturel étant constitué par les oiseaux et les moustiques (figure 1). Il n'y a pas de transmission interhumaine, ni de transmission du virus d'homme à homme via le moustique.

Les infections à VWN sont asymptomatiques dans 80% des cas, et lorsqu'elles sont symptomatiques elles s'expriment le plus souvent par un syndrome pseudo grippal. Dans de rares cas (< 1%), il y a des manifestations neuroméningées à type de méningites ou méningo-encéphalites ou polyradiculonévrite PRN, parfois létales.

Le virus Toscana (VTOS) est transmis par les phlébotomes. Les infections à VTOS sont majoritairement asymptomatiques mais peuvent donner des méningites estivales.

Dispositif de surveillance des infections neuroinvasives à VWN et VTOS

L'objectif général de la surveillance des infections à VWN et VTOS est d'identifier des cas neurologiques, c'est-à-dire les formes méningées, encéphaliques ou paralytiques aiguës, qui témoigneraient d'une circulation virale dans le territoire. Cette mise en évidence a pour but de mettre en place les mesures de contrôle adéquates.

Cette surveillance est activée du 1^{er} juin au 31 octobre. Le dispositif couvre tous les départements du pourtour méditerranéen des régions Paca, Corse et Occitanie.

En cas de détection d'un cas suspect (figure 2), les prélèvements biologiques sont expédiés avec la <u>fiche de renseignements du CNR</u>, à l'adresse du laboratoire du CNR des arbovirus de Marseille avec l'étiquette de transmission.

L'année 2017 a été marquée par l'identification d'une circulation à bas bruit du VWN dans les Alpes-Maritimes (2 cas humains et un cheval asymptomatique). Le précédent épisode datait de 2015, avec la détection d'un cas humain dans le Gard, et d'une épizootie équine importante avec 48 chevaux infectés, principalement en grande Camargue (Gard, Hérault et Bouches-du-Rhône).

Par ailleurs l'augmentation du nombre d'infections neuroinvasives et une extension géographique de la circulation du VWN en Europe se poursuivent (figure 3).

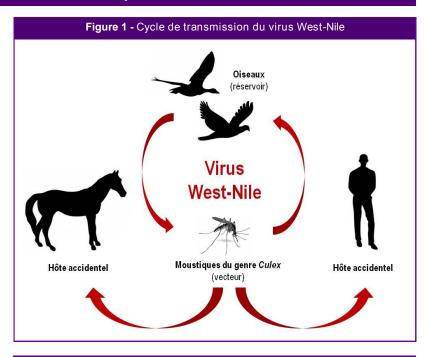


Figure 2 - Circuit de signalement des infections neuroinvasives à virus West-Nile et Toscana

Du 1^{er} juin au 31 octobre

LCS CLAIR

Départements 06 / 11 / 13 30 / 34 / 66

83 / 2A / 2B



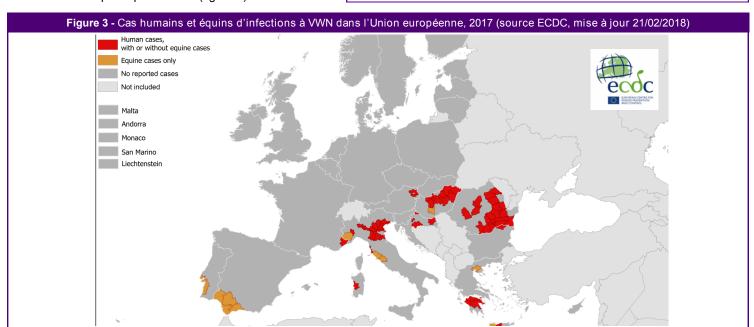
PENSEZ à la surveillance WEST-NILE et TOSCANA si :

- cas adulte (≥ 15 ans)
- hospitalisé
- fébrile (≥ 38.5°C)
- manifestations neurologiques (encéphalite, méningite, polyradiculonévrite ou paralysie flasque aiguë)



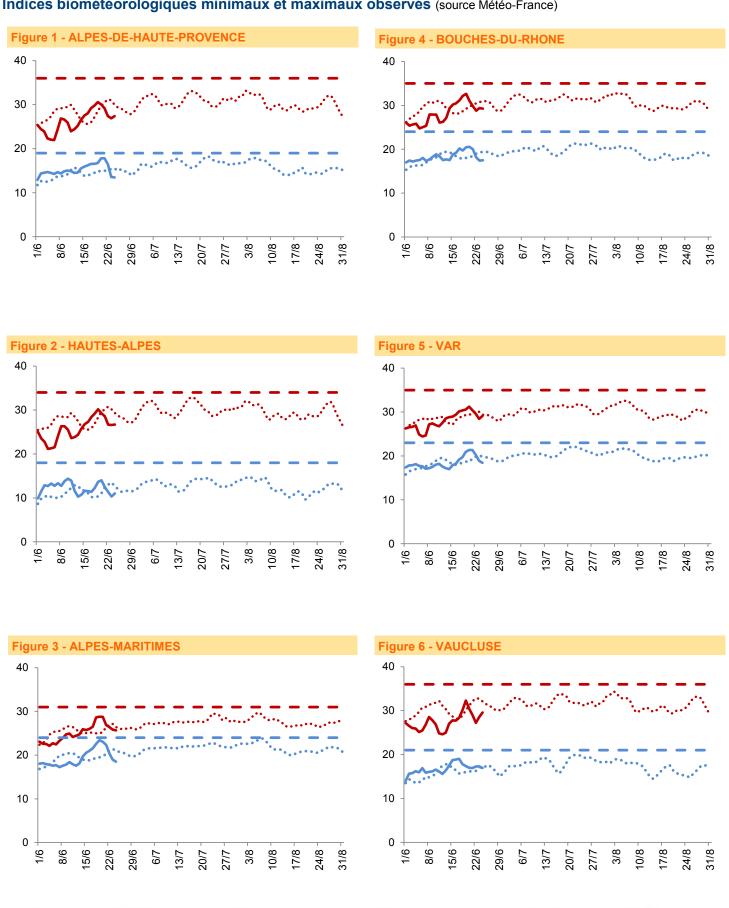
ADRESSEZ un prélèvement de LCS et de sang total (sur EDTA) au CNR des arbovirus accompagné de la fiche de renseignements du CNR

Information de l'ARS et de Santé publique France par le CNR en cas de diagnostic biologique positif



SURVEILLANCE PNC 2018 - DONNEES METEOROLOGIQUES

Indices biométéorologiques minimaux et maximaux observés (source Météo-France)



— IBM max (obs) · · · · · · IBM min (moy 2014-2017) · · · · · · · IBM max (moy 2014-2017) — — Seuil IMB min 🗕 — Seuil IBM max

En savoir plus : Vigilance météorologique Météo France

-IBM min (obs) -

SURVEILLANCE PNC 2018 - DONNEES SANITAIRES

Résumé des observations du lundi 18 au dimanche 24 juin 2018

Services des urgences - L'activité des urgences pour des pathologies pouvant être liées à la chaleur est en hausse par rapport à la semaine précédente et reste au niveau attendu en cette période.

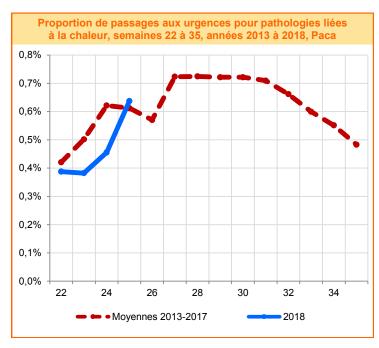
SOS Médecins - La part des consultations des associations SOS Médecins pour diagnostic « coup de chaleur et déshydratation » est en forte hausse par rapport à la semaine précédente à un niveau supérieur à celui attendu en cette période.

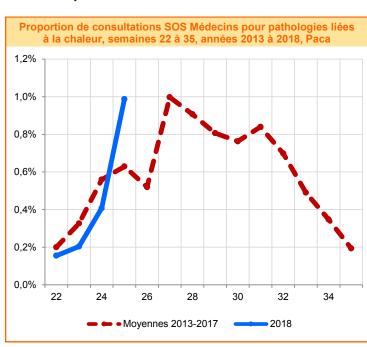
| SERVICES DES URGENCES | 2018-21 | 2018-22 | 2018-23 | 2018-24 | 2018-25 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| nombre total de passages | 34 060 | 33 398 | 33 574 | 34 441 | 36 037 |
| passages pour pathologies liées à la chaleur | 115 | 113 | 112 | 137 | 198 |
| % par rapport au nombre total de passages codés | 0,4% | 0,4% | 0,4% | 0,5% | 0,6% |
| - déshydratation | 78 | 68 | 67 | 91 | 92 |
| - coup de chaleur, insolation | 10 | 12 | 12 | 18 | 57 |
| - hyponatrémie | 30 | 35 | 33 | 33 | 53 |
| hospitalisations pour pathologies liées à la chaleur | 80 | 86 | 71 | 94 | 125 |
| % par rapport au nombre total de passages pour pathologies liées à la chaleur | 69,6% | 76,1% | 63,4% | 68,6% | 63,1% |
| passages pour pathologies liées à la chaleur chez les 75 ans et plus | 53 | 47 | 38 | 48 | 74 |
| % par rapport au nombre total de passages pour pathologies liées à la chaleur | 46,1% | 41,6% | 33,9% | 35,0% | 37,4% |
| passages pour malaises | 1098 | 1149 | 1165 | 1181 | 1267 |
| % par rapport au nombre total de passages codés | 3,7% | 3,9% | 4,0% | 3,9% | 4,1% |
| passages pour malaises chez les 75 ans et plus | 372 | 366 | 392 | 397 | 406 |
| % par rapport au nombre total de passages pour malaises | 33,9% | 31,9% | 33,6% | 33,6% | 32,0% |
| | | | | | |

Analyse basée sur les services des urgences produisant des RPU codés / Pathologies liées à la chaleur (coup de chaleur, insolation, déshydratation, hyponatrémie): diagnostics principaux et associés (DP, DA) T67, X30, E86 et E871 / Malaises: DP et DA R42, R53 et R55 / Possibilité d'avoir plusieurs pathologies renseignées pour un même patient.

| ASSOCIATIONS SOS MEDECINS | 2018-21 | 2018-22 | 2018-23 | 2018-24 | 2018-25 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| nombre total de consultations | 5 959 | 5 512 | 5 749 | 5 752 | 5 627 |
| consultations pour diagnostic coup de chaleur et déshydratation | 12 | 8 | 11 | 22 | 52 |
| % par rapport au nombre total de consultations avec diagnostic | 0,2% | 0,2% | 0,2% | 0,4% | 1,0% |

Analyse basée sur les consultations SOS médecins avec diagnostics coup de chaleur et déshydratation





| SURSAUD[®] - PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE SUIVIS |

Période analysée : du lundi 18 au dimanche 24 juin 2018

| Source des données / Indicateur | | 04 | 05 | 06 | 13 | 83 | 84 | PACA |
|---------------------------------|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| URGENCES * | Total de passages | → | → | → | 71 | → | 71 | → |
| URGENCES | Passages d'enfants de moins de 1 an | NI | NI | → | → | → | → | → |
| URGENCES | Passages d'enfants (moins de 15 ans) | → |
| URGENCES | Passages de personnes de 75 ans et plus | → |
| URGENCES | Hospitalisations (y compris en UHCD) | 71 | → | → | 71 | 71 | → | ^ |
| SOS MEDECINS * | Total consultations | | | → | → | → | → | → |
| SOS MEDECINS | Consultations d'enfants de moins de 2 ans | | | → | → | → | → | → |
| SOS MEDECINS | Consultations d'enfants de moins de 15 ans | | | → | → | → | → | → |
| SOS MEDECINS | Consultations de personnes de 75 ans et plus | | | → | → | → | → | → |
| SAMU ** | Total dossiers de régulation médicale | → | → | → | 71 | 71 | → | 7 |
| SAMU | Victimes de moins de 1 an | NI | NI | → | → | → | → | → |
| SAMU | Victimes de moins de 15 ans | → | → | → | → | → | → | 71 |
| SAMU | Victimes de 75 ans et plus | → |
| SAMU | Victimes décédées | NI | NI | → | → | → | → | → |

 $[\]uparrow$ Hausse (+3 σ)

- **₹** Tendance à la hausse (+2σ)
- → Pas de tendance particulière
- → Tendance à la baisse (-2σ)
- ♣ Baisse (-3σ)

ND : Donnée non disponible / NI : Donnée non interprétable en raison des faibles effectifs

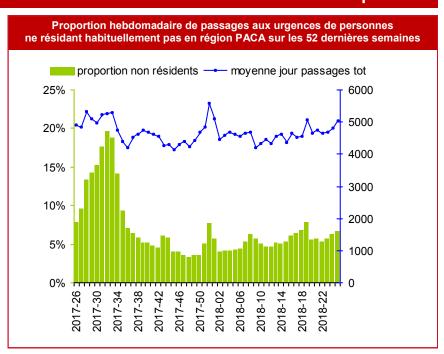
Accès aux annexes départementales et régionales (graphiques et statistiques descriptives) : site Internet de l'ARS Paca (faire défiler le carrousel).

| SURSAUD® - ESTIMATION DE LA PART DES NON-RESIDENTS |

La région Paca est une région très touristique. Certains départements voient leur population tripler à certains moments de l'année. Les activités suivies dans le cadre de la surveillance non spécifique sont impactées par le tourisme.

Afin de faciliter l'analyse de ces données et l'interprétation des tendances observées, il est important de connaître les variations de la population présente dans la région. Pour cela, à défaut de données récentes sur la mobilité touristique et la population présente, la Cire mesure et suit la part des passages aux urgences de personnes ne résidant pas dans la région Paca (calculée à partir des codes postaux de résidence présents dans les RPU).

Cette semaine, la proportion de passages aux urgences des personnes ne résidant pas dans la région Paca est de 7 %.



^{*} Données récupérées dans le cadre de SurSaUD®

^{**} Données récupérées dans le cadre de la phase pilote d'intégration des SAMU dans SurSaUD®

| SURSAUD® - MORTALITE TOUTES CAUSES (ETATS-CIVILS - INSEE) |

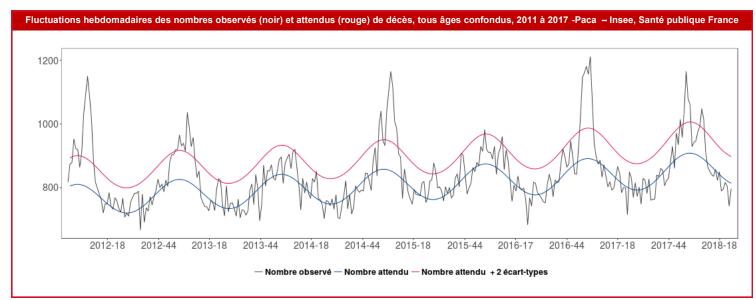
Suivi de la mortalité toutes causes

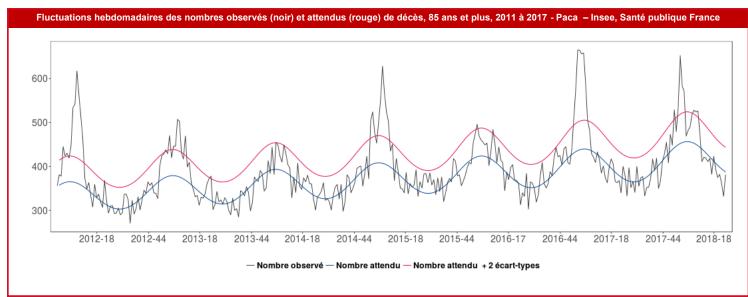
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues des communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. Ce réseau couvre près de 80 % de la mortalité nationale. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen <u>Euromomo</u>. Le modèle s'appuie sur 6 ans d'historique (depuis 2011) et excluant les périodes habituelles de survenue d'évènements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Ce modèle, développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo, est utilisé par 19 pays européens.

Analyse basée sur 191 communes sentinelles de Paca, représentant 87 % de l'ensemble des décès.







Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car trop incomplètes.

Contexte

On note depuis le début de l'année 2018, une forte recrudescence des cas de rougeole en France [1]. La région Paca fait partie des régions les plus touchées.

Méthodologie

Ce bilan a été réalisé à partir des signalements de cas de rougeole résidant en Paca ayant fait l'objet d'une déclaration obligatoire (DO) répondant aux critères de la DO. Certains cas cliniques peuvent être exclus dans un 2nd temps après réception des résultats d'analyses biologiques.

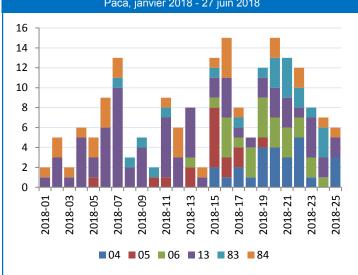
Situation épidémiologique en Paca

Au 27 juin, 192 cas de rougeole ont été recensés en Paca.

Cent-quarante-quatre cas ont été confirmés (75 %) : 120 cas confirmés biologiquement et 24 épidémiologiquement.

La figure 1 montre l'évolution du nombre de cas par semaine en fonction de la date de l'éruption. Les nombres de cas les plus élevés ont été relevés en semaines 7, 15, 16, 19 à 21.





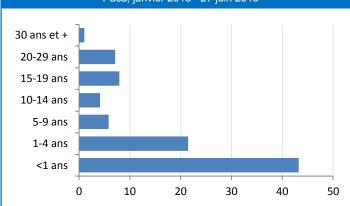
Les incidences les plus élevées (tableau 1) sont retrouvées dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (respectivement 16,1 et 11,3 pour 100 000 habitants).

| Tableau 1 | Répartition des cas de rougeole par département de résidence, Paca, janvier 2018 - 27 juin 2018

| Département | Nombre de cas | % | Taux pour 100 000 habitants | | |
|------------------------------|------------------|-----|--------------------------------|--|--|
| 04 – Alpes-de-Haute-Provence | 26 | 14% | 16,1 | | |
| 05 – Hautes-Alpes | 16 | 8% | 11,3 | | |
| 06 – Alpes-Maritimes | 25 | 13% | 2,3 | | |
| 13 – Bouches-du-Rhône | 75 | 39% | 3,7 | | |
| 83 – Var | 21 | 11% | 2,0 | | |
| 84 – Vaucluse | 29 | 15% | 5,1 | | |
| Région Paca | 192 | | 3,8 | | |

Le sex-ratio H/F était de 1,2 (106/85; N=191). L'âge médian était de 14 ans (compris entre 1 mois et 55 ans). A ce jour, les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés (taux d'incidence de 26,1 pour 100 000 habitants). Les taux d'incidence par classes d'âge sont donnés dans la figure 2.

| Figure 2 | Taux d'incidence par classe d'âge des cas de rougeole , Paca, janvier 2018 - 27 juin 2018



Cinquante-sept cas ont été hospitalisés (30 %). Treize formes compliquées ont été signalées : 9 pneumopathies ; 2 complications hépatiques ; des complications pulmonaires et hépatiques pour 1 cas ; 1 bactériémie. Un cas avec complications est décédé.

Plus de 66 % des cas n'étaient pas vaccinés. Seize cas avaient reçu 2 doses (8 %) et 27 cas (14 %) une seule dose (nombre de doses inconnu pour 22 cas).

Les investigations menées ont permis d'identifier 29 cas groupés de rougeole. Le plus important cluster concernait une communauté des gens du voyage (10 cas), communauté peu ou non vaccinée. Dans la région, 1 foyer de 4 cas dans un lycée est actuellement encore actif.

Conclusion

L'épidémiologie actuelle de la rougeole montre que la France est toujours en situation d'endémie vis-à-vis de l'infection. Au niveau national, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires est stable depuis la semaine 2018-19 [1]. En région Paca, le nombre de cas déclarés est toujours élevé, mais avec une tendance à la baisse.

Les investigations des cas de rougeole mettent en évidence des cas groupés dans des communautés incomplètement ou non vaccinées, qui devraient pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées [1].

La mise en évidence de plusieurs foyers nosocomiaux doit aussi inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole [1]. Cette recommandation s'applique aussi à l'ensemble des professionnels de la petite enfance.

En France, la couverture vaccinale à 2 ans pour les 2 doses de vaccin est inférieure à 95 %, taux requis pour permettre l'élimination de la maladie.

Référence

[1] Épidémie de rougeole en France. <u>Actualisation des données de surveillance au 27 juin 2018</u>

Conduite à tenir pour les professionnels de santé et les professionnels chargés de la petite enfance

Un fiche de conduite à tenir est disponible sur le <u>site Internet de l'ARS Paca</u>. Y sont abordés : les critères de signalement et de notification ; la conduite à tenir devant un cas de rougeole (vaccination, mesures d'hygiène).

| SurSaUD® - Dispositif de surveillance non spécifique |

Depuis 2003, Santé publique France a développé un système de surveillance sanitaire dit syndromique, basé sur la collecte de données non spécifiques. Le système permet la centralisation quotidienne d'informations, provenant des services d'urgences, des associations SOS Médecins et, des communes, pour les données de mortalité, par l'intermédiaire de l'Insee.

Ce dispositif, appelé SurSaUD® (Surveillance sanitaire des urgences et des décès), a été développé en région Paca par la Cellule d'intervention en régions Paca et Corse (Cire Paca-Corse), l'Observatoire régional des urgences (ORU) Paca et leurs partenaires.

Le système est complété en Paca par une étude pilote de pertinence et de faisabilité de l'utilisation des données SAMU dans le cadre de Sur-SaUD®.

Les objectifs du dispositif sont :

- identifier précocement des évènements sanitaires pouvant nécessiter une réponse adap-
- fédérer autour de ce système de surveillance un réseau de partenaires pérenne ;
- participer à tout système de surveillance spécifique mise en place dans le cadre de plans, d'évènements exceptionnels ou lors d'épidémies.

Le point épidémio

La Cire Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances:

Etats civils

Régie municipale des pompes funèbres de Marseille

Samu

Etablissements de santé

Etablissements médicauxsociaux

Associations SOS Médecins

Réseau Sentinelles

ARBAM Paca

Professionnels de santé, cliniciens et LABM

CNR arbovirus (IRBA-Marseille)

IHU Méditerranée

CNR influenza de Lyon

EID-Méditerranée

CAPTV de Marseille

CPIAS Paca

ARS Paca

Santé publique France

GRADeS Paca

SCHS de Paca

entinelles Participez à la surveillance de 9 indicateurs de santé : • syndromes g Syndromes grippaux

Le réseau Sentinelles réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La surveillance continue consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, selon 9 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). Nous réalisons également une campagne pour la surveillance virologique des syndromes grippaux et des oreillons.

Actuellement une trentaine de médecins généralistes et 7 pédiatres participent régulièrement à nos activités en PACA.

Instituts I Inserm

Varicelle

7ona

Urétrite

Diarrhées aiguës

Maladie de Lyme Oreillons

Actes suicidaires

Coaueluche



VENEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE REGION!

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles, merci de contacter par mail ou par téléphone :

> Priscillia Bompard Tel: 04 95 45 00 27 Mail: priscillia.bompard@iplesp.upmc.fr

Réseau Sentinelles Tel: 01 44 73 84 35 Mail: sentinelles@upmc.fr

Site Internet : <u>www.sentiweb.fr</u>

| Pour tout signalement d'urgence sanitaire



Plateforme régionale de veille et d'urgence sanitaires

2 04 13 55 8000

4 04 13 55 83 44

@ ars-paca-vss@ars.sante.fr

SIGNALER QUOI?

- maladies à déclaration obligatoire ;
- maladie infectieuses en collectivité :
- cas groupés de maladies non transmissibles ;
- maladies pouvant être liées à des pratiques de soins :
- maladies ou agents d'exposition nécessitant des mesures de gestion au niveau national voire international:
- exposition à un agent dans l'environnement ou en milieu de travail.

Si vous désirez recevoir VEILLE HEBDO, merci d'envoyer un message à paca-

corse@santepubliquefrance.fr

Diffusion

ARS Paca - Cire Paca-Corse 132 boulevard de Paris, CS 50039, 13331 Marseille Cedex 03 **2** 04 13 55 81 01

corse@santepubliquefrance.fr